

Avis rectificatif n°4 de l'appel d'offres n° 22/2016.

Conformément à l'article 20 du règlement de l'appel d'offres **n°22/2016** de partenariat pour la location des terrains agricoles domaniaux, Il est porté à la connaissance des soumissionnaires audit appel d'offres que les projets n°83528, n°83529, n°83530, n°83531, n°83533 et n°132428 ont été retirés dudit appel d'offres.